

**PROJET**



Annexe à la décision  
23\_081\_D

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

**MARCHES PUBLICS**  
**AVENANT N°1<sup>1</sup>**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Syndicat départemental Eau47**  
Bâtiment B  
997, avenue du Docteur Jean Bru  
47031 AGEN Cedex  
[service.marchespublics@eau47.fr](mailto:service.marchespublics@eau47.fr)  
05.53.68.44.00

**B - Identification du titulaire du marché public**

**EES-AQUALIS SAS**  
37, avenue Maurice Lévy  
BP 50008  
33702 MERIGNAC  
[be.aqualis@exedra.fr](mailto:be.aqualis@exedra.fr)  
05.56.13.68.77

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public :**

**Assainissement collectif – Diagnostics des réseaux d'Assainissement 2023 – Contrat n°23086L1**

**Lot 01 : Territoire Nord de Marmande – Commune de Castelnaud-sur-Gupie**

■ **Date de la notification du marché public : 24 mai 2023**

■ **Durée d'exécution du marché public : 12 mois maximum.**

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **27 274,97 €**
- Montant TTC : **32 729,96 €**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

Suite à une erreur matérielle concernant les index de références et la variation de prix, il est apporté les précisions suivantes, sur :

- Le taux de répartition des deux (2) index de références, à l'article 10.3. Index de référence du CCAP ;
- La formule développée avec les 2 index :

$$P = Po[50\%x(INGm/INGo) + 50\%(FSD1m/FSD1o)]$$

P = prix révisé HT du montant des prestations exécutées dans la période considérée

Po = montant initial HT des prestations exécutées dans la période considérée

INGm = valeur de l'index ING de la période d'exécution réelle des prestations

INGo = Valeur de l'index ING à la date d'établissement du prix initial (AVRIL 2023)

FSD1m = valeur de l'index FDS1 de la période d'exécution réelle des prestations


FSD1o = valeur de l'index FDS1 à la date d'établissement du prix initial (AVRIL 2023)

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ARNAUD SANS CHEF D AGENCE	A MERIGNAC 19/07/2023	 EES - AQUALIS 37 av. Marcel Lévy - BP 50008 33702 MERIGNAC Cedex Siret : 05 95 12 47 77 Statut : Capital : 37 000 € RCS Bx 443 266 010 - FR 16 443 266 010

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

#### Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)